



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité

TUNNEL DU LEB ET RC 1 ENTRE MIES-FOUNEX

A l'unanimité, la Commission thématique du Grand Conseil recommande d'adopter les projets de décrets

La Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité (CTITM) salue la construction d'un tunnel à l'avenue d'Echallens qui achèvera la transformation du LEB en RER moderne, ainsi que le projet de requalification de la RC 1 entre Mies et Founex pour sécuriser la mobilité de tous les usagers.

A l'unanimité, la CTITM préavise favorablement sur ces deux projets pour lesquels les engagements de l'Etat se montent à un total de 60,2 millions de francs, sous forme d'un crédit et d'un prêt pour le LEB (45,8 mios) et d'un crédit pour le tronçon de la route du Lac (14,4 mios). Le Grand Conseil examinera les projets de décrets relatifs à ces deux objets prochainement.

Le nouveau tracé souterrain intégralement à double voie résoudra définitivement les problèmes de sécurité posés par la cohabitation entre piétons, automobilistes et trains sur l'avenue d'Echallens. Il est en outre indispensable pour améliorer l'offre du LEB et le respect des horaires au fur et à mesure de l'augmentation de la demande et de l'urbanisation de la ligne. La construction du tunnel est devisée à 136 millions de francs, et bénéficie d'importantes contributions fédérales dans le cadre du fond d'infrastructure ferroviaire (FIF). La participation cantonale permettra une réalisation rapide du projet avec une mise en service prévue du nouveau tunnel à la fin de l'année 2020.

Les travaux routiers entre Mies et Founex s'inscrivent quant à eux dans le cadre plus général de la requalification de la route du Lac entre Lausanne et Genève et des projets d'agglomération PALM et Grand Genève. A ce titre, ils sont au bénéfice d'une contribution fédérale. Ils assureront la sécurisation des déplacements pour le trafic individuel motorisé, les piétons et les cyclistes, une réduction des nuisances sonores grâce à un revêtement phonoabsorbant et une meilleure insertion du trafic depuis les

routes transversales. Le projet est conduit en partenariat avec les communes de Coppet, Founex, Mies et Tannay et Régionyon.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 avril 2017

Philippe Modoux, président de la Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité, 079 417 58 64